

Le vert de contact



Année 2020 : amplifier les changements... avec vous!

Rien ne va jamais assez vite ! Quand on commande un livre ou un vêtement sur internet, il nous le faut pour le lendemain. Quand un programme TV est un peu lent, on zappe... La société dans laquelle nous évoluons nous a calibré pour ne plus prendre de temps pour rien.

Et pourtant...

Quand, en octobre 2018, 1 électeur sur 5 à Gesves a fait confiance à **ECOLO**, nous savions que le travail qui nous attendait était immense et qu'il allait prendre du temps : une administration en souffrance, des caisses vides, des commissions communales moribondes, une charge de la dette par habitant des plus élevées en province de Namur, tel est l'héritage que nous recevions après 6 ans d'une majorité absolue.

L'année 2019 a donc été mise à profit pour redynamiser l'administration communale de Gesves. Merci à chacune et chacun en son sein d'avoir accepté de relever ce défi, de travailler à un rythme très souvent soutenu avec une équipe d'échevines et d'échevins disponibles et motivés. Une année également pour commencer à mettre de l'ordre dans les finances communales...et concrétiser déjà plusieurs

projets (voir www.ecologesves.be pour un bilan après un an de législature).

Pour cette année 2020, nous souhaitons amplifier encore notre travail et activer des leviers de changement ! Le groupe **ECOLO** est ainsi à l'initiative du vote à l'unanimité de la motion déclarant Gesves en état d'urgence climatique (plus d'informations en page 2). **ECOLO** va mettre sous peu à disposition le premier budget participatif (page 3). Vous aurez aussi l'occasion de rencontrer les **Ecolos** lors de leur action « Semences » (page 3) et de venir écouter et interpeller le ministre régional de la mobilité, Philippe Henry, le 27 mars prochain à Mozet (page 4).

Bonne lecture à vous.

**L'équipe rédactionnelle
de votre Vert de Contact**

ecolo

**L'HEURE
EST AU VERT**

CLIMAT

Sous l'impulsion d'ECOLO, Gesves se déclare "en état d'urgence climatique" !

A l'initiative d'ECOLO, avec le soutien des deux autres familles politiques, RPG+ et GEM, le Conseil communal a adopté à l'unanimité, en décembre 2019, une motion déclarant Gesves en état d'urgence climatique. Une avancée plus que symbolique dans notre commune !

Une motion ?

Le terme de motion a un usage assez large. De manière générale, il désigne la plupart des textes adoptés à l'issue d'un vote et qui ne constituent pas une loi ou un règlement. Autrement dit, une motion n'a pas de pouvoir contraignant ni pour la population ni pour le pouvoir politique.

Cependant, votée par un Conseil communal - et, qui plus est, votée à l'unanimité - cette motion témoigne clairement d'une forte volonté politique du pouvoir communal. C'est une sorte de contrat moral que le politique passe avec la population.

Un état d'urgence climatique ?

De prime abord, les termes « état d'urgence » peuvent sembler très forts. Si nous les employons, ce n'est pas pour inquiéter la population mais pour que chacune et chacun puissent prendre conscience que le temps dont nous disposons pour agir contre le réchauffement climatique et ses impacts est de plus en plus réduit. Les scientifiques évoquent maintenant une fenêtre d'à peine une dizaine d'années.

D'autres villes et communes ont fait de même : une douzaine en Wallonie, 17 en Région bruxelloise, plusieurs en Flandre ainsi que des centaines de villes à travers le monde. Cette initiative s'inscrit donc dans un mouvement international !

À Gesves, l'objectif repris dans la motion est d'atteindre la neutralité carbone avant 2050 et d'alimenter les bâtiments communaux en énergie 100% verte avec, comme objectif intermédiaire, de réduire de 55 % la production de gaz à effet de serre de notre commune d'ici 2030.

Concrètement ?

Par ce texte, voté donc à l'unanimité des conseillères et conseillers communaux, la commune s'engage à mener des actions concrètes et structurantes :

- dresser un plan climat pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans notre commune, un plan transversal qui touchera toutes les compétences communales ;
- dresser un plan communal de gestion de l'eau pour faire de Gesves une commune résiliente face aux vagues de chaleur et à l'augmentation annoncée des pluies et orages, sources d'inondations. Une des premières mesures de ce plan sera de généraliser l'installation de citernes d'eau de pluie pour les bâtiments communaux.

La commune va également mettre en place progressivement différentes mesures telles que :

- généraliser la démarche zéro déchet et interdire des plastiques à usage unique lors d'événements publics ;
- intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics ;
- produire progressivement, via une cuisine de collectivité, des repas préparés à base de produits locaux, équilibrés, de saison et provenant de l'agriculture biologique ;
- remplacer les véhicules diesel du parc automobile communal par des véhicules moins polluants ;
- développer un réseau de mobilité douce.

Que peuvent-faire les Gesvoises et Gesvois ?

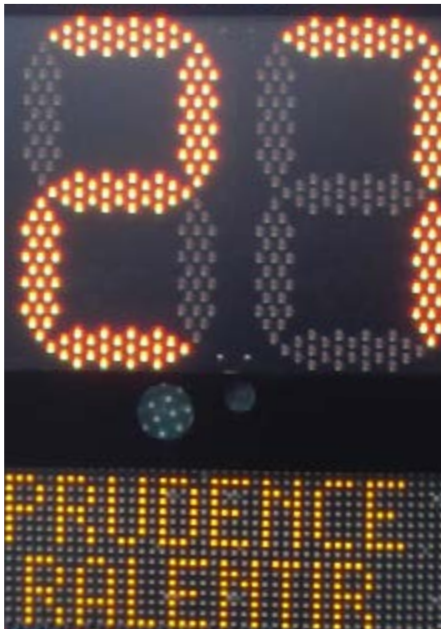
Pour **ECOLO**, il est évident que la mise en place du contenu de cette motion ne pourra se faire qu'avec le soutien des citoyennes et des citoyens. C'est pourquoi la motion reprend explicitement la création d'une Commission Climat qui sera amenée à proposer des actions et suivre les actions de la commune. Intéressé.e.s ? L'appel à candidature est paru dans le dernier Gesves Info et est disponible en ligne sur le site web de la commune.

Pour prendre connaissance du texte complet de la motion, c'est ici : <https://gesvesecolo.be/2019/12/urgence-climatique/>

SOCIÉTÉ

Roulons moins vite!

De nombreux riverains se plaignent de la vitesse excessive des voitures dans nos villages, en particulier sur les routes régionales. Via Cécile Barbeaux, Échevine **ECOLO** en charge de la mobilité, la majorité communale a donc décidé d'adopter certaines mesures : chicanes, rétrécissements de voirie, radars préventifs installés chaque semaine sur différentes routes...



Trop vite sur les routes régionales

Ainsi, rue Monty à Sorée, plus de 95% des véhicules roulaient au-delà de 50 km/h avant la réfection de la voirie par la Région wallonne. Après travaux, 45% des conducteurs roulaient encore au-delà de la limite autorisée, et la vitesse maximale a atteint 99km/h. Il y a donc fort à parier que le radar répressif installé par la police sera bien utile pour calmer les chauffards !

Encore un effort à faire sur les routes communales

À l'analyse des données des radars préventifs sur les routes communales, il apparaît que la vitesse moyenne est généralement sous la limite de vitesse autorisée et plus rarement légèrement au-dessus. Les vitesses excessives sont parfois le fait d'une minorité de chauffeurs. Il reste dommage qu'à cause de ces quelques conducteurs irrespectueux, la commune doive financer des aménagements souvent coûteux pour assurer la sécurité des riverains. En tant que conducteurs, nous avons tous un rôle à jouer, respectons les limites de vitesse et adaptons notre conduite à la visibilité.

Taxe déchets : diminution du forfait

Véritable fléau pour notre environnement et notre santé, l'élimination des déchets grève également notre portefeuille. Trop d'emballages non recyclables alourdissent encore nos poubelles.

Pour encourager les Gesvoises et les Gesvois à réduire cette consommation, le programme **ECOLO** prévoyait de diminuer le forfait et d'augmenter le prix au kilo. C'est chose faite.

Depuis 2020, la commune a réduit de 5€ la partie forfaitaire de la taxe, augmenté de 0,1€ le prix au kilo et de 1€ la levée au-delà des 12 levées comprises dans le forfait.

Adoptez donc une attitude zéro-déchet et vous diminuerez votre facture !

Un budget participatif pour les jeunes de 8 à 26 ans !

Porté par **ECOLO** et voté à l'unanimité en Conseil, un premier budget participatif va se concrétiser à Gesves : une part des ressources publiques sera affectée à des projets créés par les jeunes.

Pour cette première expérience, la Commune met à disposition des jeunes un budget de 7.000€, à un ou des projets sur la thématique de la «rencontre de l'autre» qui a été mise en avant par les participants au festival « Place aux jeunes gesVOIX ».

La Commune invite les jeunes à participer aux différentes étapes du processus qui aboutiront au choix des projets 2020 par un comité de sélection mixte (jeunes citoyens, administration et élus politiques).

Action semences !

Les contacts directs avec la population sont très importants pour **ECOLO**. C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, les membres **ECOLO** de Gesves iront à votre rencontre !



Faire connaissance, entendre vos préoccupations, faire le point sur ce qui vous plaît et vous déplaît dans notre commune...

En d'autres mots, et de manière plus générale, discuter pour savoir comment améliorer au mieux notre « vivre ensemble ». Accueillez-les, ils ne viendront pas les mains vides mais avec des sachets de semences bio produites localement... De quoi lancer ou redémarrer votre petit potager en ce début de saison !

**Wallonie 2030 :
grand braquet vers
la mobilité active**

Découvrir l'avenir de la mobilité
dans nos campagnes

Par **Philippe Henry**
Ministre du Climat,
de l'Énergie
et de la Mobilité



LE 27 MARS 2020

Accueil à 19h30

Début de la conférence à 20h

LIEU

Centre récréatif de Mozet

11 rue des Deux Chênes

5340 Mozet

INFO Arnaud Deflorenne

0497 46 08 50

ard@gesvesecolo.be



ecolo

www.gesves.ecolo.be